

Réhabilitation, recaptage et mise en sécurité de 4 sources dans le cadre du contrat pluriannuel avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse

Liée par convention avec Rosheim, la commune de Rosenwiller participe aux charges d'investissement « eau » à hauteur de 15%. L'Agence de l'Eau participe au financement des opérations.

L'année 2016 a été une année de travaux d'envergure pour assurer et garantir dans la durée notre approvisionnement en eau potable de qualité. C'est sous la conduite des techniciens du SDEA assurant la maîtrise d'œuvre, de Gilbert ECK, adjoint au maire de Rosheim en charge des travaux, et de Christian SCHERER, que les sources dénommées S1 à S4, situées en forêt communale de Rosheim au lieu-dit *Winterhalde*, ont fait l'objet de travaux indispensables.

Le chantier a démarré en février 2016 par l'aménagement de pistes d'accès à trois des sources. Parmi les travaux exécutés au cours de l'année écoulée, citons :

- le recaptage pour les sources S3 et S4
- les travaux de rehausse du couronnement des ouvrages pour la S1
- la mise en sécurité pour la S2 : margelle en béton rehaussée et rétention sous le capot d'accès
- la construction d'un collecteur/dessableur S2/S3
- la construction du nouveau collecteur général sur le site de la S4.

Notons que lors de travaux de fouilles de la S3, l'ancienne conduite en grès fabriquée à Betschdorf a été mise à jour, et un tronçon d'un mètre offert à son musée de la poterie. Elle date vraisemblablement de 1908, par cohérence avec l'inscription *Wasserwerk Rosheim 1908* figurant sur le fronton du réservoir de la Burck.

Le chantier verra son aboutissement en 2017 avec la pose d'une conduite de liaison neuve entre le nouveau collecteur général des 4 sources et le collecteur du Parking des Pins, à proximité de la station de traitement. L'ancien collecteur, vétuste, sera démolì.

Les travaux de recaptage des sources se poursuivront en 2017 et un nouveau forage sera percé au lieu-dit *Teufelsgebirge* en raison de l'ensablage du forage actuel.

Quelques chiffres (communiqués par le SDEA)



Débits des sources :

	Source n°1	Source n°2	Source n°3	Source n°4	Total
Débit moyen	-	-	-	-	21 m ³ /h
Débit d'étiage ⁽¹⁾	4 à 5 m ³ /h	1 à 2 m ³ /h	3 à 4 m ³ /h	≤ 1 m ³ /h	≈ 9 m ³ /h
Débit de pointe	12 m ³ /h	15 m ³ /h	22 m ³ /h	4 m ³ /h	≈ 45 m ³ /h ⁽²⁾

⁽¹⁾ Débits de pointe et d'étiage estimés à partir de mesures ponctuelles

⁽²⁾ Débit total de pointe mesuré au compteur général des sources inférieur à la somme des débits cumulés – pointes non simultanées et/ou départs aux trop-pleins

Finances

Le programme pluriannuel comprend les travaux sur les sources, la conduite des sources et le nouveau forage du *Teufelsgebirge*.

L'ensemble des opérations est estimé à **954 000 €**

L'**Agence de l'Eau** versera une subvention de **346 000 €**

La commune de **Rosheim** participera à hauteur de **527 000 €**

Reste à charge pour **Rosenwiller** la somme de **81 000 €**



Les travaux en images



Sortie forestière du 21 mai 2016 - élus/SDEA



Terrassement et reprise des ouvrages sur S1



Mur de barrage pour recaptage source S4



Collecteur/dessableur préfabriqué sur S4



Collecteur général de raccordement des 4 sources (extérieur)

Informations pratiques



Autorisation de Sortie du Territoire pour les mineurs

Depuis le 15 janvier 2017, tout mineur désirant quitter le territoire français non accompagné de son représentant légal devra présenter en douane sa Carte Nationale d'Identité (ou son passeport), ainsi qu'une **Autorisation de Sortie du Territoire** signée par un titulaire de l'autorité parentale et une copie de la pièce d'identité de ce dernier.

Aucune démarche en mairie ou préfecture n'est à prévoir.

Cette autorisation devra être matérialisée par la présentation du formulaire CERFA 15646*01, téléchargeable à l'adresse suivante :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do

La mairie met des formulaires papier à disposition des personnes n'ayant pas d'imprimante ou de connection Internet.

Rénovation Energétique - la plateforme **OKTAVE** du Pays Bruche Mossig Piémont



Rénovez votre maison en toute confiance avec le service public **OKTAVE** du Pays Bruche Mossig Piémont !

La plateforme de rénovation énergétique Oktave, initiée par la Région Grand Est et l'Ademe, **vous accompagne** tout au long de votre projet de rénovation énergétique.

Nous vous aidons à identifier les **travaux prioritaires** vous permettant de réduire votre facture de chauffage, mais aussi d'améliorer le confort de votre logement. Nous réalisons un **plan de financement** du projet, en cherchant toutes les aides financières mobilisables pour mener à bien vos travaux : subventions, prêts, primes énergies... Vous pourrez aussi avoir un accompagnement pour les différentes démarches administratives : déclaration des travaux auprès de la mairie, intermédiation bancaire, dossiers pour l'obtention des subventions...

Grâce aux **groupements d'artisans Oktave**, obtenez tous vos devis en un seul RDV. Nos équipes de professionnels ont suivi une formation spécifique pour vous proposer une solution de **rénovation performante**, adaptée à votre maison. La **coordination** au sein des groupements garantit un chantier dans des conditions optimales et des délais maîtrisés.

Simplifiez votre projet et prenez dès aujourd'hui contact avec la *conseillère énergie* de la plateforme :

Coralie OCHS

Tél : 03 88 97 39 69

Mail : coralie.ochs@pays-bmp.fr



Nous vous précisons que les demandes d'aides et de subventions doivent toujours se faire avant le début des travaux, voire la signature des devis !

TRANSFERT DU RECOUVREMENT DES IMPOTS



Concerne : les paiements, demandes de délais de paiement et renseignements divers concernant l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la taxe foncière...

Ces services, traditionnellement assurés par la Trésorerie de Rosheim, sont **transférés** à compter du **1er janvier 2017** au **Service des Impôts des Particuliers** (SIP) de Molsheim.

SIP de Molsheim

20 rue Gaston Romazzotti
BP 26165
67125 Molsheim Cedex
Tél. : 03 88 47 98 47

sip.molsheim@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil du public :

Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Un accueil sur rendez-vous est assuré pour toute question complexe.